

Initiatives ministérielles

tières contre les criminels, c'est comme avoir un renard pour garder le poulailler.

Les Canadiens sont loin d'être faciles à duper et ne toléreront pas cette approche à la Dr Jekyll et M. Hyde. Les Canadiens de tous les horizons exigent que la loi punisse sévèrement les criminels. Mais cela se révélera une tâche impossible si nous continuons d'importer des contrevenants. Nous devrions exclure tous les criminels. Je le répète, nous devrions exclure tous les criminels, sans exception. Les Canadiens ne veulent pas d'une invasion de criminels. Ils n'ont pas besoin de terroristes qui se cachent au Canada et fomentent la violence dans d'autres pays. Ils n'ont pas besoin de gangs de rue ou des pressions supplémentaires exercées sur nos programmes sociaux déjà chancelants.

En outre, le Canada est pratiquement au bord de la faillite. Comment pouvons-nous avoir les moyens d'accepter ces gens? Avant que tout immigrant ne pose le pied sur le sol canadien, avant qu'il ne quitte son pays natal, qu'on vérifie son casier judiciaire à l'aide de toutes les ressources à notre disposition. On m'a dit qu'il est interdit aux agents d'immigration de vérifier les casiers judiciaires par l'entremise d'Interpol. Pourquoi?

Les agents m'ont dit que cela ralentirait le processus d'examen des demandes. Alors, qu'on le ralentisse! À mon avis, cela est de loin préférable au meurtre d'un seul Canadien, à la montée de la violence dans les rues, ou à l'obligation pour nos propres citoyens de vivre dans la peur dans leur propre maison, dans la rue ou sur les terrains de jeu.

Que fait-on des immigrants qui commettent des crimes pendant qu'ils sont au Canada? Là encore, les libéraux ont oublié la raison d'être des politiques et des lois qu'ils ont créées. Nos lois n'ont pas été établies pour que nous nous préoccupions du bien-être du criminel et de sa famille, mais pour que nous protégions les Canadiens. Le criminel aurait dû penser aux problèmes qu'il causerait à sa famille avant d'enfreindre nos lois.

Quiconque n'est pas citoyen canadien et est trouvé coupable d'un acte criminel au Canada devrait être renvoyé chez lui dans le premier avion. Il suffirait simplement de l'expulser tout de suite après l'avoir fait comparaître. Laissons au contrevenant le droit d'appel, car toute personne devrait avoir le droit d'appel. Cependant, faisons en sorte que ce soit à partir d'un autre pays, peut-être de son pays d'origine, en tout cas pas au Canada, pour que ce ne soient pas les contribuables canadiens qui paient la facture, en fin de compte.

Il y a, dans ma circonscription tranquille d'Okanagan—Similkameen—Merritt, un individu particulièrement dégoûtant, un immigrant reçu qui ne sent pas de besoin particulier de respecter les lois de notre pays. Il se moque de nos tribunaux. Il se moque de nos agents de la paix. Cet homme a échappé à une accusation de meurtre dans notre pays en raison de détails techniques et est actuellement jugé pour une série de vols, crime pour lequel il a déjà purgé une peine d'emprisonnement. Il a un casier judiciaire long comme le bras, monsieur le Président, peut-être long comme le bras de toutes les personnes ici présentes, et un profond

mépris pour les citoyens de notre pays. Les agents d'immigration ont ordonné qu'il soit expulsé, mais il a exercé son droit d'appel.

● (1740)

Cet homme est un criminel. Il a eu une deuxième chance et d'autres. Où sont la compassion et la considération pour ses innocentes victimes? Apparemment, il n'a pas la moindre chance de réhabilitation et pourtant, nous le gardons ici aux frais des contribuables.

Cet individu est et continuera d'être un fardeau pour notre pays. Pourquoi les contribuables canadiens devraient-ils dépenser quelque 40 000 \$ par an pour garder ce ressortissant étranger dans nos prisons? Il faudrait le placer dans le premier avion en partance pour son pays où, si je comprends bien, la loi est plus sévère face à ce genre de comportement criminel. Pourquoi ne le renvoyons-nous pas chez lui? C'est ce que nous devrions faire. Le renvoyer chez lui.

Cette situation inacceptable est le résultat de la législation actuelle que nous devons dans une large mesure à un gouvernement libéral. Les propositions dont nous sommes saisis sont dans le même ordre d'idées. Elles semblent à première vue être un pas dans la bonne direction. Nous en avons presque assez d'entendre cela. C'est un peu comme le vieil adage selon lequel on ne peut aller là-bas à partir d'ici. Le gouvernement sait pertinemment que cette proposition sera pratiquement impossible à appliquer, car elle sera dénaturée par les avocats et les juges et les agents d'immigration trouveront une façon de la contourner. Après tout, c'est là la façon dont le gouvernement traite de ces questions avec les Canadiens.

Les gens de tout le pays réclament à hauts cris des mesures plus strictes. Ce projet de loi ne corrige pas les graves lacunes du système d'immigration. Il ne renferme pas un mandat clair pour la Commission de l'immigration et du statut de réfugié qui agit de plus en plus comme bon lui semble. Il ne résout pas le problème d'un ministère qui ne peut même pas faire appliquer ses propres mesures d'expulsion. Il ne sait même pas au juste combien de criminels et d'indésirables expulsés demeurent au Canada. C'est là une réponse typique à un problème; on prend des mesures bien insuffisantes beaucoup trop tard.

Le gouvernement, le ministre et ses collègues ont épuisé la patience des Canadiens qui crient haro sur le système. C'est le cas non seulement des gens de l'Ouest, mais également de tous les Canadiens qui veulent que le ministre fasse son travail.

Nous, réformistes, avons proposé un amendement à ce projet de loi et nous exhortons tous les députés à l'appuyer. Cet amendement du Parti réformiste reflète ce que réclament les Canadiens. Le moment est venu de commencer à les écouter et de ne pas faire simplement semblant. On n'exerce plus aucun contrôle sur le ministère et les Canadiens ne sont pas prêts à faire les frais de la mauvaise gestion du ministre.

M. Harbance Singh Dhaliwal (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, j'ai suivi très attentivement l'intervention du député d'Okanagan—Similkameen—Merritt, l'une des plus belles régions de la Co-